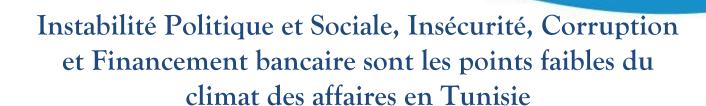
Tribune de l'ITCEQ

N° 17 Février 2017



L Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives mène depuis l'année 2000 une enquête qualitative sur le climat des affaires et la compétitivité des entreprises.

L'enquête 2016, dont les travaux sur terrain se sont déroulés durant les mois d'octobre et novembre, a ciblé 1200 entreprises privées opérant aussi bien dans l'industrie que dans les services et réparties sur tout le territoire Tunisien. 942 y ont répondu par interview directe; soit un taux de réponse de 79%.

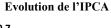
Pour tenir compte de toutes les perceptions portées sur les domaines de l'environnement des affaires, qu'elles soient positives ou négatives, un indicateur synthétique de perception du climat des affaires (IPCA) est élaboré depuis 2007.

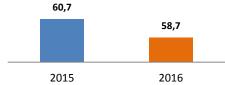
Cet indicateur varie de 0 à 100: plus il se rapproche de 100, plus le climat des affaires est jugé favorable. Le suivi de l'évolution de l'IPCA permet de voir s'il y a ou non amélioration de la perception portée sur l'environnement des affaires

Principaux résultats

Une dégradation de la perception globale de l'environnement des affaires

L'indicateur de perception du climat des affaires a connu un recul substantiel passant de 60.7 en 2015 à 58.7 en 2016 synonyme d'une moindre satisfaction des entreprises quant à l'environnement dans lequel elles œuvrent.

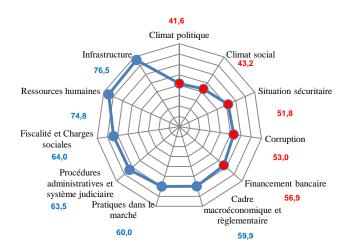




Le climat politique, le climat social, la situation sécuritaire, la corruption et le financement bancaire sont les points faibles du climat des affaires de 2016

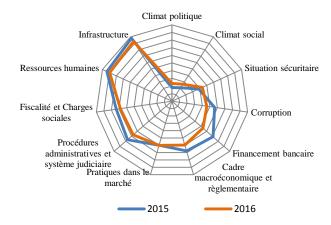
L'examen des indicateurs partiels laisse dégager que 5 domaines portent préjudice à l'environnement des affaires

Indicateur de perception du climat des affaires 2016



Sur les 11 domaines couverts par l'enquête, 7 ont connu une baisse de leur indicateur partiel, contre une légère amélioration pour trois domaines

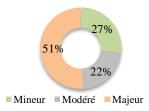
Evolution de l'IPCA 2016 / 2015



La situation politique reste le domaine le plus défavorablement perçu

51% des entreprises considèrent le climat politique actuel comme instable et constitue une contrainte majeure pour le développement de leur activité et ce, indépendamment de leur taille et régime.

Perception de la situation politique comme obstacle



Cette instabilité, qui perdure depuis des années, est la principale raison ayant dissuadé 22% des hommes d'affaires d'investir en 2016.

Climat social : les grèves continuent à générer des problèmes d'approvisionnement et des suspensions d'activité

L'indicateur partiel relatif à ce domaine est passé de 40.5 en 2015 à 43.2 en 2016, synonyme d'une meilleure perception du climat social. Cependant et en dépit de cette amélioration, ce facteur continue à constituer l'une des principales contraintes à l'investissement et au bon déroulement de l'activité de certaines entreprises.

A ce titre, l'instabilité sociale serait la raison pour laquelle 18% des entreprises n'ont pas investi en 2016 et les grèves ont été derrière la suspension de l'activité au cours du premier semestre 2016 pour 3% des entreprises enquêtées.

....et le taux d'absentéisme a augmenté

Une augmentation du taux d'absentéisme a été relevée dans les entreprises passant de 4.87% en 2014 à 5.41% en 2015 (soit en moyenne 13.5 jours d'absence par employé en 2014 et 16.8 jours en 2015) avec un manque à gagner estimé à 2.01% du chiffre d'affaires de l'année 2015 contre 1.25% une année auparavant.

Pour y remédier et selon l'expérience des entreprises enquêtées, les incitations financières semblent être le moyen le plus efficace comparativement au développement des compétences et à la reconnaissance sociale du travail.

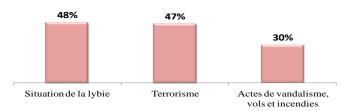
Le principal moyen pour motiver l'employé et réduire l'absentéisme



La situation sécuritaire : les répercussions négatives de l'insécurité sur l'économie perdurent encore

En plus du terrorisme en Tunisie qui est dénoncé par 47% des entreprises interrogées comme obstacle majeur à leur développement, 48% révèlent que la situation de la Lybie nuit au climat des affaires et freine leur activité.

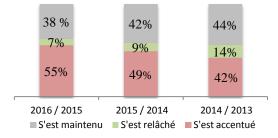
Entreprises considérant la situation sécuritaire comme obstacle majeur



Corruption : paradoxe entre perception et réalité

L'examen de l'indicateur partiel relatif à la corruption dans le secteur institutionnel montre que les chefs d'entreprise portent une perception de plus en plus négative quant à ce phénomène. A ce titre, 55% des entreprises enquêtées déclarent que la corruption s'est accentuée et 38% trouvent qu'elle s'est maintenue.

Comment a évolué le phénomène de la corruption ?

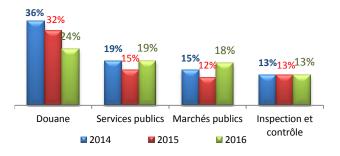


Paradoxalement, le pourcentage des entreprises déclarant avoir été contraintes à payer des pots de vin a accusé une baisse passant de 29% en 2015 à 25% en 2016.

Amélioration au niveau de la douane

Cette baisse est remarquable surtout au niveau des entreprises traitant avec la douane où le pourcentage de celles déclarant avoir été contraintes à faire des versements informels est passé de 32% en 2015 à 24% en 2016.

Entreprises contraintes à faire des versements non officiels

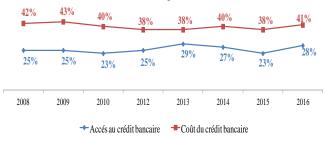


L'on s'attend à ce que l'adoption de la loi relative à la protection des dénonciateurs et des témoins dans les affaires de corruption et celle relative à l'enrichissement illicite lancerait un signal fort signifiant qu'il y a une volonté politique pour lutter contre la corruption et rétablir l'autorité de l'Etat. Un tel signal serait nécessairement en mesure d'améliorer la perception de l'ampleur de la corruption dans le secteur institutionnel.

Financement bancaire: contrainte structurelle qui perdure

L'examen de la chaîne de financement des entreprises a montré que le financement bancaire continue à constituer la principale source de financement externe de l'entreprise bien que ce mode ait toujours été considéré comme contrainte sévère. Cette situation est encore plus difficile étant donné que le pourcentage des entreprises qui considère le financement bancaire comme contrainte sévère a augmenté aussi bien au niveau du coût qu'au niveau de l'accès.

Entreprises considérant le financement bancaire comme contrainte majeure



... et le recours au marché boursier reste limité

Plus d'une entreprise sur trois déclare être informée des avantages du marché financier. Parmi ces dernières, 24% ont recouru effectivement à ce marché et 7% comptent le faire.

Pour le reste des entreprises, leur non éligibilité est le principal argument évoqué. Les autres raisons sont départagées entre les obligations de communication des informations, la lourdeur du processus, les coûts dissuasifs, le fait qu'elles n'ont en pas besoin ou tout simplement par ce que c'est une question de culture de leur entreprise.

Procédures administratives et système judiciaire: complexité des procédures et longueur des délais de résolution des litiges

L'indicateur de perception relatif à ce domaine a connu, à son tour, un recul remarquable en 2016 pour descendre à 63.5 contre 68.4 en 2015. Ce recul serait

dû à la complexité des procédures administratives et à la longueur des délais qui leur sont consacrées. Dans le même registre, une part importante des entreprises estime que les délais de résolution des litiges commerciaux sont longs et que l'application des décisions judiciaires reste encore difficile.

Structures d'appui: lourdeur des procédures et manque d'accompagnement

La lourdeur des procédures administratives, en termes de dossiers requis et délais de traitement, semble être la principale raison d'insatisfaction quant aux services rendus par les différentes structures d'appui mises à la disposition des entreprises aussi bien en pré-démarrage qu'en démarrage et développement.

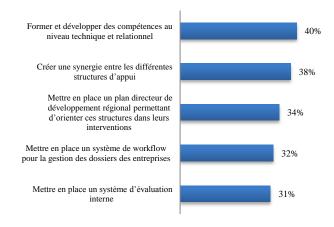
Les raisons d'insatisfaction quant aux structures d'appui



« La formation et développement des compétences » et « une meilleure synergie » seraient les actions prioritaires à entreprendre

Plusieurs actions permettraient de renforcer les capacités de soutien des structures d'appui. Mais les plus évoquées par les entreprises enquêtées entant qu'actions urgentes sont, d'abord, la formation et développement de compétences aussi bien au niveau technique qu'au niveau relationnel et, ensuite, la création d'une synergie entre les équipes de travail des différentes structures d'appui.

Les actions urgentes pour améliorer les services rendus par les structures d'appui

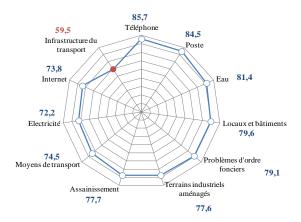


Par ailleurs, d'autres domaines de l'environnement des affaires ayant un aspect structurel méritent plus d'attention. Il s'agit du cadre macroéconomique et règlementaire, des pratiques dans le marché (tels que le marché parallèle, la concurrence déloyale et les pratiques anticoncurrentielles) et de la fiscalité dont la réforme tant attendue devrait privilégier la simplification des procédures, la transparence, l'équité fiscale et la globalité.

D'autres insuffisances sont aussi à relever au niveau de l'infrastructure....

Bien qu'elle semble bien perçue, l'infrastructure cache des insuffisances, notamment, au niveau du transport surtout dans les régions de l'intérieur.

Indicateur partiel de l'infrastructure



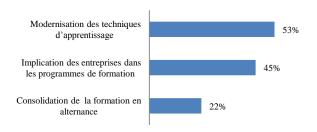
.... et des ressources humaines

Le facteur relatif aux ressources humaines a toujours constitué un point fort de la Tunisie. Toutefois, cette appréciation n'a pas empêché les chefs d'entreprise de soulever certaines insuffisances relatives à la formation et qualification qui se reflètent à travers les difficultés qu'ils rencontrent pour trouver le profil adéquat. A ce niveau, 27% des entreprises déclarent avoir des postes vacants surtout au niveau des ouvriers qualifiés et ce, en raison, essentiellement, de la formation inadaptée et des profils non disponibles sur le marché du travail.

La modernisation des techniques d'apprentissage et l'implication des entreprises dans les programmes de formation s'imposent

Pour améliorer le dispositif de formation et l'adapter aux besoins des entreprises, l'accent devrait être mis, selon des parts non négligeables des enquêtés, sur la modernisation des techniques d'apprentissage et sur l'implication des entreprises dans les programmes de formation

Comment améliorer le dispositif de formation professionnelle et l'adapter aux besoins des entreprises ?



La compétitivité de l'entreprise ne dépend pas uniquement de l'environnement des affaires dans lequel elle opère En plus de l'environnement externe, la compétitivité de l'entreprise peut être affectée par d'autres facteurs internes à l'entreprise et qui dépendent, d'une part, des actions qu'elle mène dans sa stratégie compétitive et, d'autre part, de son ouverture sur le monde extérieur et de sa capacité à profiter au mieux des accords bilatéraux et multilatéraux que la Tunisie a signés ou devrait signer dans un avenir proche pour réussir son intégration au niveau mondial.

20 ans après le lancement du processus et 8 ans après l'entrée en vigueur de l'accord de libre échange avec l'UE, une entreprise sur deux pense que la ZLE n'a pas eu d'impact positif sur son activité

Bien que la Tunisie soit devenue le premier pays de la rive sud méditerranéenne à intégrer la zone de libre-échange avec l'Union Européenne pour les produits industriels, 51% des entreprises opérant dans l'industrie manufacturière trouvent que cet accord n'a pas eu d'effet positif sur leur activité. Ce taux atteint 73% pour les entreprises opérant sur le marché local. La perte de parts de marché est l'impact négatif le plus soulevé par les entreprises concernées.

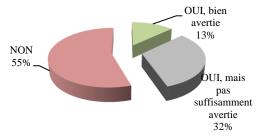
Les négociations de l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) sont déjà lancées...

Un premier round de négociations a été lancé à Tunis, en Octobre 2015 concernant les secteurs des services et de l'agriculture.

...alors que plus de la moitié des entreprises enquêtées n'en sont pas au courant

Interrogées sur l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi, seules 13% des enquêtées déclarent en être bien averties.

Répartition des entreprises selon qu'elles soient averties ou non $\label{eq:continuous} \mbox{de l'ALECA}$



Au regard des disparités économiques significatives entre l'Union Européenne et la Tunisie, l'accent devrait être mis, pour le moment, sur la médiatisation et la vulgarisation de cet accord pour que les entreprises soient une partie prenante de ce processus et s'y préparer pour pouvoir en tirer profit.

Direction Centrale de la Compétitivité * competitivite@itceq.tn



Email : contact@itceq.tn Site web : www.itceq.tn Tél. : (+216) 71 802044 Fax: (+216) 71 787034. Directeur de la publication :
Habib ZITOUNA
Responsable :
Affet BEN ARFA
Diffusion :
Direction de la Documentation,
de la Formation et de la
Coopération
diffusion@itceq.tn

Rédaction:
Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives

des Etudes Quantitatives 27, Rue du Liban, 1002 Tunis Belvédère. République Tunisienne tribune@itceq.tn Cette Tribune est publiée sous la responsabilité de la direction générale de l'ITCEQ. Les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs.